

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

	Centre organisateur 		
Centre de Gestion des Côtes d'Armor	Centre de Gestion du Finistère	Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine	Centre de Gestion du Morbihan

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère (CDG29) ouvre et organise, au titre de l'année 2027, pour les collectivités et établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan :

L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE AU GRADE D'AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL Filière technique - Catégorie C

Conditions d'accès :

Cet examen professionnel est ouvert aux fonctionnaires appartenant aux cadres d'emploi suivants :

- Les adjoints techniques territoriaux ou les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement comptant au moins sept ans de services effectifs dans un ou plusieurs cadres d'emplois techniques
- et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles comptant au moins sept ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois.

Les candidats **devront être en activité à la date de clôture des inscriptions** (soit le 15 octobre 2026) et remplir les conditions d'ancienneté susvisées **au plus tard le 1^{er} janvier 2028**.

Pour rappel, les services effectués en qualité de contractuel ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'ancienneté requise pour se présenter à cet examen professionnel.

Nature des épreuves :

Épreuve écrite le 28 janvier 2027 Au Parc des Expositions du Pays de Lorient à Lanester (56)	Épreuve orale à partir de mars 2027 Au Centre de Gestion du Finistère à Quimper (29)
À partir d'un dossier comprenant différentes pièces, résolution d'un cas pratique portant sur les missions incombant aux agents de maîtrise territoriaux et notamment sur les missions d'encadrement. (Durée : 2 heures ; coefficient 1)	Entretien avec le jury destiné à permettre à ce dernier d'apprécier la personnalité, la motivation du candidat et ses capacités à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux. Cet entretien consiste notamment en une présentation par le candidat de son expérience professionnelle et de ses motivations, suivie d'une conversation avec le jury. (Durée : 15 minutes ; coefficient : 1)

Période et modalités d'inscription :

→ **RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION** : du 1^{er} septembre au 7 octobre 2026 inclus auprès du CDG29 :

- **par préinscription, jusqu'à 23h59 (heure métropolitaine) dernier délai, sur les sites internet :**
 - **www.concours-territorial.fr**, le portail national des concours et examens professionnels,
 - ou sur celui du CDG29, **www.cdg29.bzh**.

Une borne d'accès internet est disponible au CDG29 pour effectuer la préinscription pendant les horaires d'ouverture au public. En cas de difficultés de connexion, contactez le service concours du CDG29 au 02.98.64.11.30.

L'inscription devra être effectuée sur le dossier original délivré par le CDG29 ou téléchargé sur les sites internet dédiés. Tout dossier d'inscription, qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription (ancienne session ou d'un autre CDG) ou d'un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et refusé. De même, les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

→ **DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION** : jusqu'au 15 octobre 2026 inclus auprès du CDG29 :

- **par voie dématérialisée**, uniquement via l'espace de connexion sécurisée du candidat,
- **par voie postale** (le cachet de la Poste ou d'un autre prestataire faisant foi),
- **à l'accueil** du Centre de Gestion du Finistère, selon les horaires d'ouverture.

La préinscription effectuée par un candidat ne sera considérée comme inscription définitive que lorsque le candidat aura « clôturé » en ligne son inscription depuis son espace sécurisé ou que son dossier papier ait été réceptionné, dans les délais, par le CDG29.

Avant toute préinscription, il est impératif de lire attentivement la brochure de cet examen professionnel qui est consultable sur la plateforme d'inscription.

Le CDG29 se réserve la possibilité de modifier les dates communiquées.

Centre de Gestion du Finistère - Service Concours – 7, boulevard du Finistère – CS 44048 - 29337 QUIMPER Cedex
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
☎ 02 98 64 11 30 - Adresse mail : concours@cdg29.bzh - Site internet : www.cdg29.bzh